

Recouvrance, œuvre du fondateur de Québec, fut cause qu'ils abandonnèrent quelques années plus tard la vallée de la rivière Saint-Charles pour se fixer à la haute-ville; la compagnie des Cent-Associés leur avait octroyé, en 1637, douze arpents de terre près du fort, et les Jésuites vinrent y jeter les fondations de leur collège, puis d'une église. Ce changement de résidence ne détourna pas, comme on le voit, les entreprenants missionnaires de mettre à exécution leur projet de construire un collège, suivant le pieux désir de René Rohault, et de fonder un séminaire à l'usage exclusif des jeunes Sauvages. Le collège n'était pas encore commencé en 1635, mais les Pères donnaient déjà l'enseignement à quelques élèves. Dès l'année 1626, le Père Charles Lalemant s'occupait de l'instruction des petits barbares. Il envoya même en France un jeune huron qui paraissait fort désireux de s'instruire. "Si une fois cet enfant est bien instruit, écrivait le supérieur, voilà une porte ouverte pour entrer en beaucoup de nations où il servirait grandement." Ce déplacement temporaire de petits indigènes se faisait presque tous les ans depuis plusieurs années. Lorsque les Ursulines eurent fondé leur séminaire de petites filles Sauvages, elles continuèrent, de leur côté, à envoyer de leurs élèves en France, où des familles aisées les recevaient dans leurs maisons comme servantes. Il est assez intéressant de suivre le va-et-vient de ces heureux privilégiés, qui, à l'âge de 8, 9 ou 10 ans, faisaient leur tour de France, avaient leurs entrées libres dans les palais du roi et franchissaient l'enceinte des monastères. Tous ces voyages suffisaient amplement à satisfaire leur curiosité, mais ils n'avançaient aucunement leur instruction.

Le Père Le Jeune nous apprend lui-même dans la Relation de 1632, qu'il ouvrit l'année d'aparavant une petite école pour la jeunesse de Québec: "Je suis devenu régent au Canada, dit-il, j'avais l'autre jour un petit Sauvage d'un côté, et un petit nègre ou maure de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'A, B, C, mais avec un contentement et une satisfaction si grande que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France." (1) Ce petit nègre dont parle le P. Le Jeune, avait été laissé à Québec par les Anglais qui l'avaient amené avec eux en 1629. Il était originaire de l'île de Madagascar. Les Kertk l'avaient acheté et l'un des trois frères l'avait ensuite vendu à Olivier

(1) Relation de 1632, p. 12.